

# Rapport public Parcoursup session 2022

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Informatique (4996)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	40	361	188	220	16	50
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	75	1134	363	522	16	50

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

### COMPÉTENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- S'intéresser à son environnement social et culturel,
- Être capable de conceptualisation et d'abstraction,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

### COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir des bases scientifiques et/ou technologiques,
- Avoir un bon esprit logique et rationnel.

### QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le B.U.T. Informatique est un diplôme national décliné sur trois ans dont l'objectif est de former des informaticiens généralistes pouvant travailler à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de solutions informatiques. Il est constitué d'enseignements et d'activités encadrées (2000 heures), de travaux en groupes encadrés sur des projets (600 heures) et enfin de mises en situations professionnelles à travers des stages (22 à 26 semaines) ou l'alternance en entreprise.

Un socle commun d'enseignements permet à tous les étudiants, quel que soit leur parcours, d'acquérir des compétences informatiques élémentaires : développement, administration et gestion de données. Des enseignements d'expression, d'anglais, de mathématiques et de droit viennent compléter ce socle. Enfin une attention particulière est accordée à la définition du projet professionnel de l'étudiant tout au long de la formation.

L'assiduité est obligatoire.

La réussite aux deux premières années du B.U.T. conduisent à la délivrance du DUT.

Lors de la seconde année du B.U.T. les étudiants sont amenés à choisir un parcours apportant une spécialisation métier à leur cursus. Deux parcours sont proposés au département Informatique de l'IUT2 de Grenoble : l'un intitulé « Réalisation d'applications : conception, développement, validation » et l'autre « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées » ; la troisième année pourra être proposée en alternance.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

En ce qui concerne les notes des bulletins de 1ère et de Terminale :

- les notes en mathématiques et en NSI ou SIN (lorsque la spécialité a été choisie) sont très importantes et ce quelque soit la série (général ou technologique)
- les notes dans les autres matières scientifiques sont importantes; ainsi en série générale et selon vos spécialités les notes de Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre et Sciences de l'ingénieur sont prises en comptes. En série technologique, plus particulièrement en Sti2d, les notes de Physique-chimie et mathématiques sont prises en compte.
- les notes en français ainsi qu'en philosophie et en anglais ont un poids important.
- enfin en série générale les autres spécialités que celles citées ci-dessus sont prises en compte mais dans une moindre mesure.

Il est à noter que les dossiers des lycéen.e.s en série générale n'ayant pas suivi la spécialité Mathématiques en première ont été refusés car les connaissances de seconde sont insuffisantes en mathématiques pour accéder au BUT Informatique.

Au delà des notes, les appréciations des enseignants sont étudiés afin d'apprécier plus largement les qualités de travail, de rigueur et de motivation de chaque candidat.e dans ses précédentes études.

Le projet de formation et les réponses au formulaire permettent de relever des éléments d'appréciation de la motivation pour la formation (quelques connaissances du domaine de l'informatique et de ses applications, spécificités de la formation, débouchées). Pour les étudiant.e.s en réorientation le projet de formation apporte éventuellement un élément de compréhension de la réorientation et surtout de sa motivation.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

*Nous avons constaté, et ce depuis quelques années, une baisse du nombre de candidatures féminines.*

*Au delà des stéréotypes sur les métiers, les femmes ont leur place en informatique et nous encourageons donc les filles qui souhaitent travailler dans ce domaine à candidater chez nous !*

Nous conseillons aux candidat.e.s d'accorder un soin particulier à la rédaction de leur projet de formation ainsi qu'aux réponses au formulaire : arrêter de faire des copier-coller de phrases de sites web présentant la formation ou des lettres types, utiliser vos propres mots et soigner votre expression écrite (chaque dossier est lu par au moins un examinateur) et enfin merci de faire attention à votre orthographe.

Dans votre projet de formation il est important pour l'étude de votre dossier d'expliquer votre parcours antérieur (par exemple : choix de spécialité, envie de réorienter vos études vers d'autres domaines, vos qualités pour apprendre, vos éventuelles connaissances du domaine de l'informatique,...) et pourquoi vous souhaitez candidater cette année en BUT Informatique. Il est important aussi de se renseigner sur les métiers de l'Informatique et ainsi de préciser votre projet professionnel.

Pour les candidat.e.s en réorientation il faut expliquer le souhait de changer de formation.

Enfin nous vous conseillons d'utiliser le champ optionnel "éléments liés à ma scolarité" pour apporter des précisions éventuelles sur votre situation personnelle et rendre votre dossier le plus clair et complet possible.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en mathématiques	Notes en mathématiques	Bulletins de première et terminale	Très important
	Résultats en français, anglais et philosophie	Notes en français, anglais et philosophie	Bulletins de première et/ou terminale	Important
	Résultats dans les autres enseignements scientifiques	Notes	Bulletins de première et terminale (Enseignement scientifique, NSI, SIN, Physique-Chimie, SI,...)	Très important
	Résultats en sciences humaines et sociales	Notes	Bulletins de première et terminale (SES, Arts plastiques ou Histoire-Géographie par exemple)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode travail	Bulletins et fiche Avenir	Fiche Avenir et appréciations des enseignants	Important
	Capacité de travail	Bulletins et fiche Avenir	Appréciations des enseignants	Important
Savoir-être	Assiduité	Bulletins	Avis de la vie scolaire	Très important
	Comportement	Bulletins	Appréciations des enseignants et de la vie scolaire	Très important
	Autonomie dans le travail	Bulletins et fiche Avenir	Fiche Avenir et appréciations des enseignants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation et réponses au formulaire	Projet de formation motivé	Très important

			Réponses au formulaire	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Laurence BILLARD,  
Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble